

Tarifs 2015

VALABLES JUSQU'AU 31/01/2016



Quelle voie de péage choisir ?

VOIES						
CLASSES	Classe 1 Classe 2 Classe 3 Classe 4 Classe 5	Classe 1 	Classe 1 	Classe 1 Classe 2 Classe 3 Classe 4 Classe 5	Classe 1 Classe 2 Classe 3 Classe 4 Classe 5	VOIE FERMÉE
MOYENS DE PAIEMENT	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Espèces (€) ▶ Chèques (bancaires ou postaux libellés en €) ▶ Télépéage poids lourds ▶ Télépéage véhicules légers ▶ Toutes les cartes acceptées au Viaduc* 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Toutes les cartes acceptées au Viaduc*, exceptée Pro-Fréquence 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Télépéage sans arrêt, véhicules légers uniquement 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Télépéage tous véhicules ▶ Toutes les cartes acceptées au Viaduc* 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Télépéage tous véhicules 	

Tarifs

HORS ÉTÉ
DU 01/09 AU 30/06

ÉTÉ
DU 01/07 AU 31/08

CLASSES	HT	TTC	HT	TTC
1	6,24 €	7,50 €	7,80 €	9,40 €
2	9,36 €	11,20 €	11,70 €	14,00 €
3	21,45 €	25,70 €	21,45 €	25,70 €
4	28,48 €	34,20 €	28,48 €	34,20 €
5	3,90 €	4,70 €	3,90 €	4,70 €

CLASSIFICATION

Classe 1 **Véhicules légers**
 ▶ Véhicule ayant une hauteur totale inférieure ou égale à 2 mètres, d'un PTAC inférieur ou égal à 3,5 tonnes
 ▶ Ensemble roulant ayant une hauteur totale inférieure ou égale à 2 mètres avec un véhicule tracteur d'un PTAC inférieur ou égal à 3,5 tonnes

Classe 2 **Véhicules intermédiaires**
 ▶ Véhicule ayant une hauteur totale supérieure à 2 mètres et inférieure à 3 mètres, d'un PTAC inférieur ou égal à 3,5 tonnes
 ▶ Ensemble roulant ayant une hauteur totale supérieure à 2 mètres et inférieure à 3 mètres avec un véhicule tracteur d'un PTAC inférieur ou égal à 3,5 tonnes

Classe 3 **Poids lourds et autocars à 2 essieux**
 ▶ Véhicule à 2 essieux ayant : soit une hauteur totale supérieure ou égale à 3 mètres, soit un PTAC supérieur à 3,5 tonnes

Classe 4 **Poids lourds et autocars à 3 essieux et plus**
 ▶ Véhicule à plus de 2 essieux ayant une hauteur supérieure ou égale à 3 mètres ou un PTAC supérieur à 3,5 tonnes
 ▶ Ensemble roulant ayant une hauteur totale supérieure ou égale à 3 mètres
 ▶ Ensemble roulant avec un véhicule tracteur d'un PTAC supérieur à 3,5 tonnes

Classe 5 **Moto, side-car, trike***
 *Sont autorisés les trikes d'une puissance >15 Kw, dont le poids à vide dépasse les 550 Kg (Article R421-2 du Code de la Route)

*Cartes acceptées



Le Viaduc à prix réduit






Bénéficiez d'une **remise de 20%** sur tous vos passages au Viaduc

Viaduc-**t** = SIMPLICITÉ

Particulier ou professionnel, si vous circulez avec un véhicule de classe 1, 2 ou 5, le télépéage **Viaduc-t** est fait pour vous !

Paiement différé : facturation mensuelle détaillée

Viaduc-**t** = FLUIDITÉ

Pas d'attente au péage, profitez des **voies réservées** 
À 30 km/h, passez **sans vous arrêter** en voie  

Viaduc-**t** = LIBERTÉ

Sans préavis de résiliation

Sans engagement de durée

Si vous ne roulez pas, **vous ne payez rien**

Exemple pour un véhicule de classe 1

(aller simple voiture) du 1^{er} juillet au 31 août :

Tarif normal : 9,40 € Avec Viaduc-t : 7,52 €
(hors droits d'usage)

Comment souscrire ?

Contactez votre conseiller commercial du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00.

Par téléphone : **05 65 61 61 62**

Par mail : **viaducdemillau@eiffage.com**



Péage de Saint-Germain / BP 60457
F-12104 MILLAU Cedex
Tél. +33 (0)5 65 61 61 61
Fax +33 (0)5 65 61 61 60
www.leviaducdemillau.com